

HERICOURT ► et sa région

Nature 140 fruitiers vont compléter la zone de loisirs en bordure du terrain de football de Trémoins

Arbres, moutons et rucher

« C'EST un courrier du conseil général notifiant des fonds disponibles dans le cadre de la LGV, qui a orienté notre choix d'un verger biologique », explique le maire de Trémoins, Grégoire Gille et son deuxième adjoint, Georges Dormois en charge de l'environnement. « Une aide conditionnée à un projet de valorisation environnemental », précisent-ils. Cette proposition est tombée à pic avec la réflexion du conseil municipal d'une solution pour terminer l'aménagement de la zone de loisirs.

Privilégiant le village de Trémoins par un terroir et un climat adaptés aux fruitiers, le projet vise à planter les 12.000 m² disponibles. Une création parrainée par la communauté de communes du pays d'Héricourt avec une caution scientifique du laboratoire de culture « in vivo Inoplant ». En priorité, une grande place sera faite à la préservation et la sauvegarde des anciennes variétés locales.

Au total, c'est un bouquet



■ Le maire de Trémoins, Grégoire Gille et l'adjoint Georges Dormois, en charge de l'environnement.

de 140 arbres qui fleuriront l'espace, 80 de type hautes tiges composés d'un mélange de pommiers, poiriers et cerisiers et 60 de mirabeliers et pruniers, pas question d'oublier des « blau-

ches », un clin d'œil à leur sobriquet. Le verger sera clôturé par un grillage décoré d'une haie arbustive à feuillage coloré. Un enclos qui accueillera un troupeau d'une dizaine de moutons de

race danoise. Le shrosphire, l'allié des cultures, qui n'épluche pas les troncs, une tondeuse écologique, biologique et économique qui termine dans l'assiette.

Un rucher également

Le mode de gestion du troupeau n'est pas encore décidé, avec la probabilité forte le moment venu - au printemps 2012 (?). « Nous ferons un bail (contrat ou convention) locatif avec un éleveur. Un véritable verger du bonheur, classé propre et économique qui ne nécessitera aucune énergie fossile, sans désherbant avec l'intérêt d'un apport d'engrais naturel », sourient les deux élus. Dans le prolongement, un rucher sera érigé pour polliniser les fruitiers et les haies mais aussi pour savourer le nectar. Des visites seront organisées auprès des publics scolaires et des autochtones, avec l'organisation de séances de taille, greffe, la cueillette des fruits, la fabrication de jus de pommes et pourquoi pas la distillation dans l'alambic communal.

Le coût total du projet 40.996 € (hors taxe) dont 30.596 € subventionnable par Réseau ferré de France (RFF).